**ÉCOLE NATIONALE des PONTS et CHAUSSÉES**

**77455**



**LOT 2**

**DOMMAGES AUX BIENS, PERTES D’EXPLOITATION et Risques Annexes**

**2ème Ligne**

**MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES D’ASSURANCES**

**3 ans et 7 mois**

**du 1er juin 2025 au 31 décembre 2028**

OFFRE VALANT ACTE D’ENGAGEMENT POUR L’ATTRIBUTAIRE

OFFRE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT POUR L’ATTRIBUTAIRE

*Je soussigné (nom et prénom) :*

*Représentant en tant que (fonction) :*

*ou*

*Agissant comme (agent général – courtier) :*

*De (nom organisme assurance) :*

*Au capital de :*

*Adresse du siège social :*

*Numéro d'identification SIRET :*

Après avoir pris connaissance du CCAP, du Cahier des Clauses Techniques Particulières et du Règlement de la consultation :

1. Fait l’offre suivante valant engagement, si je suis attributaire et aux conditions de la présente, comportant 9 pages, et des documents annexés :

* Cahier des clauses techniques particulières dûment complété,
* Lettre de réserves jointe selon dispositions suivantes et du C.C.T.P.

Comportant ……... pages numérotées de …….. à …..…

Peuvent faire l’objet de réserves :

1. les clauses d’engagement dans le temps et d’indexation figurant en page 5 du présent acte d’engagement,
2. les clauses techniques des pages 3 et suivantes du CCTP.

Les candidats doivent étudier attentivement chacune des clauses composant le CCTP ; Ils doivent préciser, dans un document intitulé « Réserves » avec pages impérativement numérotées, les clauses qu’ils refusent ou les modifications qu’ils entendent y apporter, en reprenant pour chacune des clauses concernées par ces refus ou modifications le n° de la page et le n° de la clause du CCTP à laquelle la réserve s’applique ; Toute réserve ne précisant pas la clause du CCTP à laquelle elle s’applique sera réputée non écrite.

Seul le report en page 2 de l’Acte d’engagement pour l’attributaire du nombre de pages des réserves intégrera ces dernières dans l’offre ; à défaut de ce report, l’offre sera considérée être faite sans aucune réserve.

Si le candidat refuse intégralement les clauses du CCTP, les conditions de garantie et exclusions applicables sont celles des conditions générales et de leurs annexes jointes à l’offre ; dans les autres cas, seules les réserves sur les conditions de garantie du CCTP et les exclusions figurant en texte complet dans un document intitulé « Réserves » pourront être invoquées par lui.

L’ensemble des autres documents et textes de la consultation sont réputés acceptés sans réserve dès lors que le candidat fait une offre ; toute réserve sur ces textes ou parties de texte sera réputée non écrite.

Toutes les variantes seront étudiées dès lors que le candidat aura répondu à l’offre de base et aux variantes éventuelles fixées dans les CCTP.

On entend par « Offre de base » toute offre, même refusant non seulement les clauses d’engagement dans le temps et d’indexation figurant en page 5 de l’offre valant acte d’engagement pour l’attributaire mais aussi toutes celles des pages 3 et suivantes du CCTP, pour autant que les garanties jugées indispensables soient délivrées (garanties complètes des conditions générales et de leurs annexes) et que les capitaux et franchises proposés soient pertinents avec le besoin de financement du risque.

**RAPPEL** : Une offre présentée par un intermédiaire courtier d’assurances sera jugée irrégulière et éliminée si les documents devant être fournis comme précisé au point 5 du dossier « Offres » de l’article V du Règlement de Consultation ne sont pas strictement conformes à la présentation demandée. Ces documents sont en effet considérés comme un élément essentiel garantissant le fonctionnement du contrat sans qu’il soit possible à l’organisme assureur de discuter l’étendue de la garantie résultant de la présentation de l’offre par son mandataire ; la présentation formelle de ces documents a pour but d’éviter à l’acheteur de recourir au contentieux pour que l’organisme assureur exécute une garantie qu’il n’avait pas donné pouvoir à son mandataire de délivrer.

**2)** Demande que l’Acheteur règle les sommes dues au titre du marché ainsi conclu par virement au crédit du compte ouvert ou nom de :

- sous le numéro :

- banque :

Fait en un seul original,

à , le

APPEL A CONCURRENCE « ASSURANCES »

DOMMAGES AUX BIENS, PERTES D’EXPLOITATION et Risques Annexes 2ème ligne

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du candidat |  |
| Nom Organisme d’assurance |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **OFFRE DE BASE** | **VARIANTE 1** | **VARIANTE 2** |
| Prime Annuelle € TTC |  |  |  |
| Taux TTC de révision |  |  |  |
|  |  |  |  |
| PSE 1 – PERTES D’EXPLOITATION SUR 18 MOIS |  |  |  |
| PSE 2 – PERTES D’EXPLOITATION SUR 30 MOIS |  |  |  |

*La prestation supplémentaire éventuelle (PSE) correspond à une prestation qui pourra être ou non commandée à la signature du contrat. Le montant s’ajoute par conséquent à la prime annuelle, correspond à la tarification frs garanties obligatoires demandées dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).*

*Les PSE doivent obligatoirement être tarifées par le candidat.*

CACHET ET SIGNATURE

ENGAGEMENT DANS LE TEMPS et INDEXATION

**Engagement dans le temps :**

Le candidat s’interdit de résilier et s’engage d’une manière ferme et irrévocable à maintenir sans modification (hors-jeu de l’indexation) les garanties, franchises et conditions tarifaires, pendant toute la durée du marché.

**Indexation :**

Les taux de cotisation ou les primes lorsqu’elles sont forfaitaires sont indexés à chaque échéance anniversaire sur l’indice « FFB du coût de la construction » publié par la Fédération Française du Bâtiment ; l’indice de base retenu par le candidat étant le suivant :

Préciser mois/année :

CACHET ET SIGNATURE

LETTRE d’ENGAGEMENT « SERVICES »

à fournir par les **intermédiaires** sur papier à en-tête.

*Je, soussigné (-e), M (-elle, -me, -r), représentant en tant que (fonction) le cabinet X (raison sociale), agissant comme (agent général, courtier) auprès de la compagnie d’assurances X, m’engage à fournir, dans le cas où mon offre serait retenue, les services suivants :*

1. *les services qui m’incombent et qui sont établis tant par les règles déontologiques de ma profession que par la jurisprudence,*
2. *l’organisation, avec les services de la compagnie d’assurances, dans l’année qui suit la prise d’effet du nouveau contrat, d’une visite portant sur les principaux risques assurés, avec fourniture du rapport de cette visite,*
3. *un accusé de réception écrit de chaque déclaration de sinistre, comportant un numéro interne d’enregistrement,*
4. *une réponse écrite dans un délai de 15 jours maximum à toute demande,*
5. *la fourniture, 1 fois par an, de statistiques détaillées sur le(s) contrat(s) dont le placement et la gestion m’auraient été confiés, cet état comprenant notamment les éléments suivants :*
6. *date du sinistre,*
7. *cause,*
8. *date d’enregistrement,*
9. *situation du dossier,*
10. *montant réglé,*
11. *montant évalué,*
12. *franchise appliquée (ou applicable).*
13. *un commentaire sur l’évolution de ces statistiques et des conseils sur les mesures de prévention protection qui pourraient être prises pour en améliorer l’évolution,*
14. *un état budgétaire annuel faisant ressortir, pour le(s) contrat(s) géré(s) :*
15. *le montant TTC des primes payées (révision éventuelle comprise),*
16. *le montant HT des primes,*
17. *le montant des frais de gestion « compagnie »,*
18. *le montant des commissions perçues,*
19. *le montant des primes « utiles »,*
20. *le rapport sinistres payés/primes TTC et /primes « utiles »,*
21. *le rapport sinistres payés et évalués/primes TTC et /primes « utiles ».*

*Fait à , le*

LETTRE d’ENGAGEMENT « SERVICES »

à fournir par les **organismes d’assurance** sur papier à en-tête.

*Je, soussigné (-e), M (-elle, -me, -r), représentant en tant que (fonction) la (société, mutuelle) d’assurances X, m’engage à fournir, dans le cas où mon offre serait retenue, les services suivants :*

1. *les services incombant normalement aux intermédiaires d’assurances et qui sont établis tant par les règles déontologiques de cette profession que par la jurisprudence,*
2. *l’organisation d’une visite portant sur les principaux risques assurés, dans l’année qui suit la prise d’effet du marché, avec fourniture du rapport de cette visite,*
3. *un accusé de réception écrit de chaque déclaration de sinistre, comportant un numéro interne d’enregistrement,*
4. *la fourniture, avec chaque offre de règlement de sinistre, d’un décompte explicatif détaillé et du rapport de l’expert éventuellement missionné,*
5. *pour tous les dommages aux biens causés par un tiers identifié, que ces dommages soient garantis ou non, inférieurs à la franchise ou non, le service du recours,*
6. *une réponse écrite dans un délai de 15 jours maximum à toute demande,*
7. *la fourniture, 1 fois par an, de statistiques détaillées sur le(s) contrat(s) dont le placement et la gestion m’auraient été confiés, cet état comprenant notamment les éléments suivants :*
8. *date du sinistre,*
9. *cause,*
10. *date d’enregistrement,*
11. *situation du dossier,*
12. *montant réglé,*
13. *montant évalué,*
14. *franchise appliquée (ou applicable).*
15. *un commentaire sur l’évolution de ces statistiques et des conseils sur les mesures de prévention protection qui pourraient être prises pour en améliorer l’évolution,*
16. *un état budgétaire annuel faisant ressortir, pour le(s) contrat(s) géré(s) :*
17. *le montant TTC des primes payées (révision éventuelle comprise),*
18. *le montant HT des primes,*
19. *le montant des frais de gestion « compagnie »,*
20. *le montant des primes « utiles »,*
21. *le rapport sinistres payés/primes TTC et/ primes « utiles »,*
22. *le rapport sinistres payés et évalués/primes TTC et/ primes « utiles ».*

*Fait à , le*

MANDAT de l’ORGANISME ASSUREUR

à l’intermédiaire d’assurances (Agent ou Courtier)

Ce document doit impérativement être un original pour être valable

*Je soussigné (nom et prénom) :*

*Représentant en tant que (fonction) :*

*ORGANISME ASSUREUR CANDIDAT :*

*certifie  avoir reçu l’intégralité du dossier de consultation, et donne mandat à :*

*(nom, prénom) :*

*représentant en tant que (fonction) :*

INTERMEDIAIRE d’ASSURANCES (Agent – Courtier)

*d’émettre pour le compte de l’organisme assureur l’offre valant acte d’engagement pour l’attributaire et les réserves au Cahier des Clauses Techniques Particulières, et de signer l’ensemble des documents de la consultation.*

Fait à , le

Pour l’organisme assureur, candidat Pour l’intermédiaire d’assurances

(Cachet, Nom et fonction du signataire) (Cachet, Nom et fonction du signataire)

*Ajouter mention manuscrite : « bon pour mandat »*

ACCEPTATION DE l’OFFRE VALANT ACTE D’ENGAGEMENT

DOMMAGES AUX BIENS, PERTES D’EXPLOITATION & Risques annexes 2ème ligne

*Est acceptée la présente offre pour valoir marché*

# Le marché se trouve ainsi conclu à compter du 1er juin 2025 pour les montants suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **CHOIX OFFRE** |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **MONTANTS EUROS TTC** | FORFAIT ou BASE et TAUX REVISION |
| 1ère année |  |  |

*Le*